

Type de demande TERRE EN PLACE
Demandeur ARTHUR JEUNE
Service SSTV - MAU
Division DEVE
Adresse 103 AVENUE DE FRANCE
Ville 75012 PARIS
Date d'expertise 21/12/2018



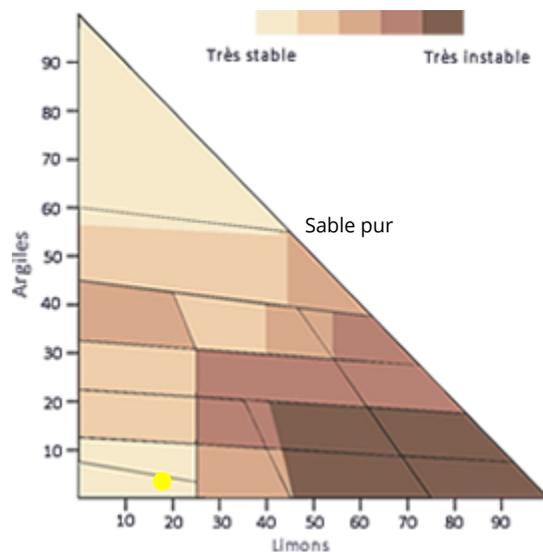
SSTV-DEV
LABORATOIRE D'AGRONOMIE
 Chênaie du Parc Floral
 Route de la Pyramide
 75012 Paris
 Tél : 01 48 08 05 66

Analyse de l'échantillon n° 1811276

Résultats exprimés sur la terre fine passant au tamis 2 mm

Description du produit : Terre végétale			
Site : 9 AVENUE DE LA PORTE DE CHOISY (75013)		Localisation : STADE TOUR PARACHUTE - A N 48° 49' 5.151" / E 2° 21' 55.001"	
Nature du sous-sol : Inconnue	Profondeur du sol : 0 à 30 cm	Obstacle à l'enracinement : < 30 cm	Profondeur labour/bêchage : 30 cm
Observation :			
ETM en urgence, le reste de l'analyse peut arriver plus tard.			

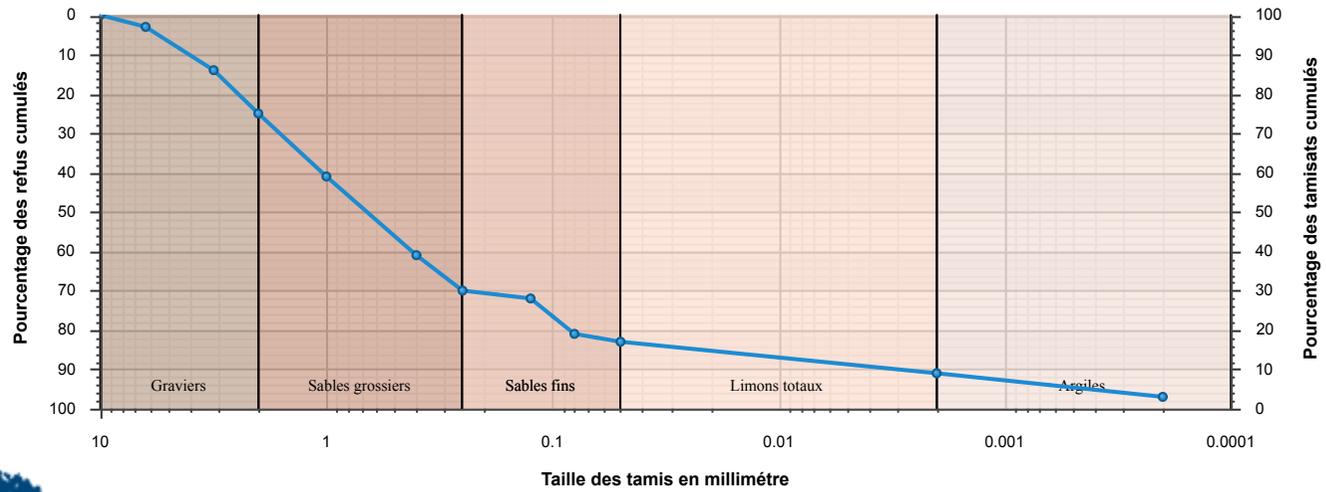
Texture



Granulométrie (%)

Éléments dosés	Résultats
Cailloux-graviers > 2mm	246,70
Sables grossiers 2 à 0.2mm	604,67
Sables fins 0.2 à 0.05mm	176,03
Limons grossiers 0.05 à 0.02mm	103,05
Limons fins 0.02 à 0.002mm	72,75
Argiles < 0.002 mm	43,50
Densité texturale	1,35

Courbe granulométrique



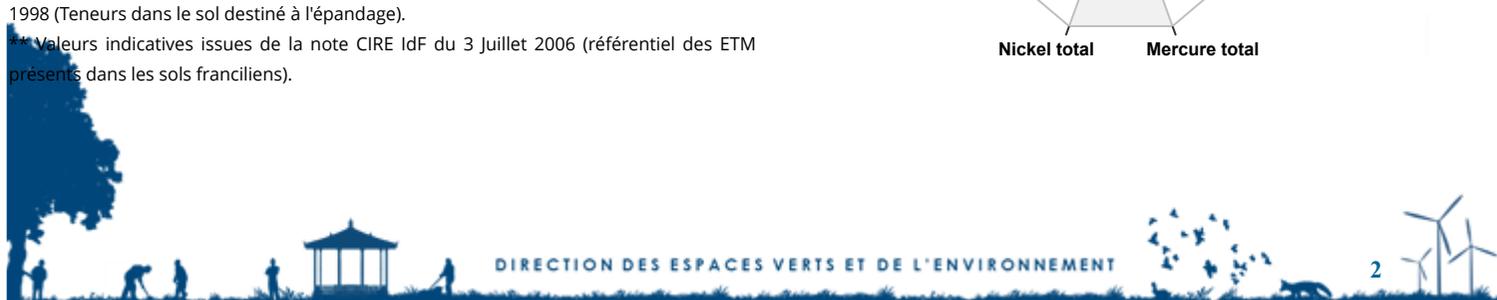
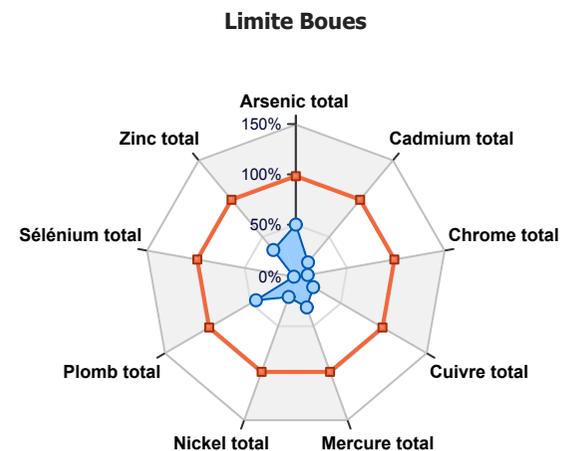
1811276



Éléments dosés	Résultats	Valeurs limites "Boues" *	Valeurs limites "CIRE IdF" **
Arsenic total	10,4	20,0	
Cadmium total	0,37	2,0	0,51
Chrome total	18,2	150,0	65,2
Cuivre total	20,0	100,0	28,0
Zinc total	106,0	300,0	88,0
Nickel total	10,3	50,0	31,2
Plomb total	45,9	100,0	53,7
Sélénium total	<0.50	10,0	
Mercurure total	0,32	1,0	0,32

* Valeurs limites réglementaires selon le tableau 2 de l'annexe 1 de l'arrêté du 8 Janvier 1998 (Teneurs dans le sol destiné à l'épandage).

** Valeurs indicatives issues de la note CIRE IdF du 3 Juillet 2006 (référentiel des ETM présents dans les sols franciliens).



Commentaires

Cette terre offre une coloration grisâtre qui tient à l'abondance de calcaire total (20,1 %). En dépit d'une alcalinité modérée (pH H₂O : 7,23) sous l'effet tampon de la richesse en matière organique (4,9 %), il est préférable de sélectionner des espèces calcicoles ou indifférentes. La présence de corps étrangers (fragments de charbon, silex, verre) a été détectée ; de même que quelques agrégats de couleur différente (jaunâtre) ; ce qui pourrait traduire un brassage des horizons de sol et de sous sol ou plus probablement un mélange de différentes provenances. L'importance de la fraction sableuse (78 %) et du refus à 2 mm (24,6 %) assure de bonnes conditions d'aération et de porosité, mais induit un caractère "séchant". Une irrigation est d'autant plus nécessaire qu'elle devrait permettre de limiter le risque d'accident (osmose inverse) inhérent à la forte salinité (1311 ohm.cm). Les réserves minérales - globalement insuffisantes - appellent des mesures de correction adaptées aux cultures. Les teneurs en Eléments Traces Métalliques (ETM ou "métaux lourds") respectent les valeurs limites réglementaires selon tableau 2 de l'annexe 1 de l'arrêté du 8 janvier 1998 (épandage de boues sur les sols agricoles), mais un dépassement des valeurs indicatives de la note CIRE IdF du 3 juillet 2006 (référentiel des ETM présents dans les sols agricoles franciliens) est constaté pour le zinc. Ce faible niveau de contamination autorise tous les types de cultures (maraîchères, fruitières, ornementales), sans restriction.

L'ingénieur T.P. Divisionnaire, Chef du laboratoire d'Agronomie
François NOLD





